

Conseil d'administration
02-03 juin 2021

**Fait référence au
point 5. de l'ordre du jour**

POINT 5. DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES, D'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)

Résumé

En vertu de la politique 1.9, règlement 5, de l'IPPF, le Comité des finances, d'audit et des risques (C-FAR) s'est réuni les 26 mars 2021 et 14 mai 2021 pour prendre note, approuver et s'accorder sur les questions clés qui lui ont été présentées. Le Comité a exercé sa surveillance et donné des orientations sur les points suivants :

Le C-FAR revoit et prend note du/de/des :

- 1) *paiements spéciaux pour la période allant du 1 juillet au 31 décembre 2020*
- 2) *la mise à jour fournie par l'équipe du programme WISH (Lot 1 et Lot 2)*
- 3) *mesures proposées par la direction pour renforcer la surveillance des fraudes, malversations et fautes professionnelles.*
- 4) *document sur le parcours financier soulignant les mesures prises par la direction pour améliorer les systèmes financiers dans l'IPPF*
- 5) *rapports d'incidents du 1er trimestre 2021*
- 6) *la mise à jour financière pour le premier trimestre 2021*
- 7) *prévisions financières pour le 1^{er} trimestre 2021*
- 8) *la proposition visant à renforcer la fonction de surveillance globale*
- 9) *la décision d'accorder à la GPPA un prêt de US\$93 781 à un taux d'intérêt annuel de 2,3 %, à rembourser sur trois ans sur le fonds affecté correspondant.*
- 10) *document de l'IPPF sur son soutien aux travailleur-se-s du sexe dans leur conflit juridique.*

Décisions/ Recommandations

- 1) *Le C-FAR accepté la suggestion du sous-comité sur les investissements :*
 - a) *d'identifier le gestionnaire de fonds après appel d'offres fermé*
 - b) *recommander un atelier/formation de deux heures sur la gestion des risques, atelier qui sera organisé conjointement pour le Conseil d'administration et les membres du CFAR.*

Action requise

- 1) *Le Conseil d'administration de noter le rapport soumis par la Présidente du C-FAR*
- 2) *Sur recommandation du C-FAR, examiner et approuver :*
 - a) *un budget non restreint supplémentaire de \$US 336 472 pour l'établissement des bureaux régionaux des Amériques et des Caraïbes (ACRO) en Colombie et à Trinidad-&-Tobago.*

- b) *un budget non restreint supplémentaire de \$US 350 000 pour la mise en œuvre des initiatives identifiées afin de renforcer et/ou construire le mécanisme d'assurance né de l'IPPF qui fait cruellement défaut*
 - c) *l'affectation d'US \$400 000 sur les réserves de base non restreintes à fins de financement de la 1^{ère} phase du processus d'élaboration de la stratégie.*
 - d) *un prélèvement supplémentaire de US\$ 1 million sur les réserves générales pour la solution 7, au 31 décembre 2020.*
- 3) *Sur recommandation du C-FAR, d'examiner et d'approuver la fermeture du Fonds GGR (règle du bâillon mondial) après liquidation des fonds avec une liste d'AM sélectionnées.*
- 4) *Sur recommandation du C-FAR, examiner et approuver :*
- a) *les chiffres de gestion prévisionnels 2022 de US\$ 64 962 000 non restreints et*
 - b) *les allocations aux trois flux telles que présentées dans le document de l'IPPF à ce sujet.*
- 5) *Sur recommandation du C-FAR, examiner et approuver :*
- a) *d'augmenter les seuils actuels « d'importance relative » [parfois aussi « matérialité »] de US\$ 1 000 à US\$5 000 et d'établir un rapport semestriel assorti de plans clairs d'atténuation des risques afin d'éviter toute récurrence, et*
 - b) *de présenter annuellement un résumé du reste des paiements spéciaux.*
- 6) *Sur recommandation du C-FAR, examiner et approuver :*
- a) *La politique d'investissement provisoire*
 - b) *La politique de trésorerie provisoire*
- 7) *Sur recommandation du C-FAR, examiner et approuver :*
- a) *les recommandations et conclusions des auditeurs fournies dans le cadre de l'audit actualisé.*
 - b) *la note sur la continuité d'exploitation pour les états financiers 2020*
 - c) *la lettre de déclaration de l'IPPF à Deloitte*
 - d) *la délégation d'autorité au C-FAR de signer la lettre de mission de Deloitte LLP.*

COMITÉ DES FINANCES, DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)

<u>Vendredi 26 mars 2021</u> <u>14h00 (heure du Royaume-Uni)</u>	<u>Vendredi 14 mai 2021</u> <u>15:00 (heure du Royaume-Uni)</u>
<u>Réunion en ligne</u>	<u>Réunion en ligne</u>
<p>Sont présents:</p> <p>Membres élus: Elizabeth SCHAFFER (Présidente, C-FAR) Lakshan SENEVIRATNE Ms Nicolette LOONEN Judith MAFFON</p> <p>Personnel: Dr Alvaro BERMEJO (Directeur Général) Varun ANAND (Directeur – Finances & Technologie) Jane DISBOROUGH (Contrôleuse financière) Nisha GOHIL (preneuse de notes)</p> <p>A participé pour les points pertinents de l'ordre du jour: Faeza Asad KHAN (WISH2ACTION Vice-directeur commercial)</p> <p>Auditeurs internes: Mark SULLIVAN (Directeur RSM Risk Assurance)</p>	<p>Sont présent-e-s :</p> <p>Membres élus : Elizabeth SCHAFFER, Présidente, C-FAR Bience GAWANAS (Trésorier, IPPF) Lakshan SENEVIRATNE Nicolette LOONEN Judith MAFFON Maisarah AHMAD</p> <p>Personnel : Dr Alvaro BERMEJO, Directeur général M Varun ANAND, Directeur, Finance & Technologie Mekbib T GEBREKIDAN – Manager, Performance financière</p> <p>Ont participé pour les points pertinents de l'ordre du jour Vanessa STANISLAS (Responsable de la protection)</p> <p>Auditeurs Deloitte : Craig WISDOM, Associé, Audit & Assurance</p> <p>Cabinet d'audit interne : Mark SULLIVAN, Directeur, RSM Risk Assurance</p>
<p>1. Bienvenue et présentations</p> <p>La Présidente souhaite la bienvenue à tou-te-s les participant-e-s à la réunion et informe les membres du Comité que lors de la récente réunion du Conseil d'administration toutes les recommandations et propositions du CFAR furent approuvées.</p>	<p>1. Bienvenue et présentations</p> <p>La Présidente souhaite la bienvenue à tous les participant-e-s à la réunion. Elle souligne que l'ordre du jour de cette réunion est chargé et que chacun des points est suffisamment important pour faire l'objet d'une longue discussion. Ce faisant elle dit qu'elle</p>

COMITÉ DES FINANCES, DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)

2. Points de procédures

2.1. Excuses pour absence

Bience et Maisarah se sont excusées de ne pouvoir assister à la réunion.

Le Comité est informé que Maisarah a eu des difficultés techniques pour accéder au compte de messagerie de l'IPPF et que l'équipe informatique de l'IPPF s'efforce aujourd'hui de résoudre le problème.

L'auditeur externe, Craig Wisdom, ne peut se joindre à la réunion aujourd'hui.

Elizabeth demande à Varun de contacter Bience et Maisarah lorsque le procès-verbal de la réunion sera circulé et de les informer que si elles ont des questions elles n'hésitent pas à les poser au reste du Comité.

2.2. Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire provisoires

Le Comité est informé qu'aux "Questions diverses", un document sur le prêt financier accordé à la Grenada Planned Parenthood Association (GPPA) a été inclus pour que le CFAR en prenne note. Devant l'absence de commentaires, l'ordre du jour est adopté.

Action: *L'ordre du jour est adopté*

veillera à l'heure et qu'elle espère être en mesure de couvrir l'ensemble de l'ordre du jour dans le temps imparti.

2. Points de procédures

2.1. Excuses pour absence

Il n'y a pas d'excuses pour absence.

2.2. Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire provisoires

Il est demandé au comité d'examiner et d'adopter l'ordre du jour en notant que l'heure figurant à l'ordre du jour doit être ajusté d'une heure pour tenir compte de l'heure révisé de la réunion du C-FAR.

Action: *L'ordre du jour est adopté.*

COMITÉ DES FINANCES, DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)

2.3. Procès-verbal de la réunion du Comité d'audit et des finances

Il est demandé au C-FAR d'approuver le procès-verbal de la réunion précédente. Devant l'absence de commentaires, le procès-verbal est adopté.

Action: Les membres du C-FAR approuvent le procès-verbal de la réunion précédente du 26 février 2021.

2.3. Procès-verbal de la réunion du Comité d'audit et des finances

Il est demandé au comité d'examiner et d'approuver le PV de la précédente réunion. Devant l'absence de commentaires, le procès-verbal est adopté.

Action : Les membres du C-FAR approuvent le procès-verbal de la réunion précédente du 26 mars 2021.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DES FINANCES,
DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)
Vendredi 26 mars 2021

2.4 Questions émanant des réunions précédentes

Les questions suivantes sont présentées à fins d'examen et de recommandation :

a) **Affectation budgétaire supplémentaire à l'établissement d'ACRO**

Ainsi qu'il avait été communiqué lors de la formulation du budget 2021, un soutien financier supplémentaire d'un montant d'US \$ 336 472 a été requis afin de couvrir les coûts de la création des deux nouveaux bureaux en Colombie et à Trinidad. La majeure partie de cette proposition de financement sera couverte sur les fonds excédentaires projetés d'un montant d'US \$ 320 000 USD présentés à la réunion du C-FAR du 26 février 2021.

b) **Désaffectation et clôture des fonds GGR affectés (suite à règle du bâillon mondial)**

Compte tenu de la décision de l'équipe de direction de clôturer le Fonds GGR, il est demandé au C-FAR de recommander la fermeture du Fonds GGR au Conseil d'administration – et ce après la liquidation de tous les fonds avec les AM – et d'en verser le solde vers des fonds non restreints. Le solde actuel non dépensé des fonds affectés GGR au 31 décembre 2020 s'élève à US\$ 944 000.

c) **Affectation des fonds au design stratégique**

Un document sur les fonds supplémentaires requis pour la phase 1 du processus d'élaboration de la stratégie est présenté au C-FAR. La demande porte sur l'affectation de US\$ 400 000 pris sur les réserves de base non restreintes pour financer la recherche - déjà commanditée -, une mission confiée à une agence de création ainsi que des tables rondes, le démarrage desquelles est prévu pendant le 1^{er} semestre 2021.

Action:

Le C-FAR recommande au Conseil d'administration qu'il recommande :

- a) un budget de base supplémentaire non affecté de \$ US 336 472 pour l'établissement des bureaux régionaux des Amériques et des Caraïbes (ACRO) en Colombie et à Trinidad-&-Tobago.*
- b) la clôture des fonds affectés GGR (règle du bâillon mondial) après liquidation des comptes avec quelques AM.*
- c) l'approbation de l'affectation d'US \$400 000 sur les réserves de base non restreintes à fins de financement de la 1^{ère} phase du processus d'élaboration de la stratégie.*

3. Paiements spéciaux pour la période allant du 1 juillet au 31 décembre 2020

Une revue des paiements spéciaux, indemnités et pertes, entre juillet 2020 et décembre 2020, est présentée au C-FAR. Il y eut quatre paiements, allant de US\$ 328 dollars à US\$ 54 852, dont le Comité prend note.

Le Comité délibère en détail sur le niveau d'importance relative à fins de reporting, actuellement à un seuil limite d'US \$1000 USD pour ces paiements exceptionnels. Pesant le pour et le contre, il recommande une augmentation de ce seuil. Le Comité prend également note de paiements supplémentaires dans les « tuyaux » ayant trait aux règlements de certaines indemnités envers le personnel, ainsi qu'Alvaro l'a souligné.

Action :

En termes d' "importance relative" eu égard à la déclaration des paiements spéciaux, le C-FAR recommande au Conseil d'administration à fins d'approbation :

- a) d'augmenter les seuils actuels de US\$ 1 000 à US\$5 000 et d'établir un rapport semestriel assorti de plans clairs d'atténuation des risques afin d'éviter toute récurrence, et*
- b) de présenter annuellement un résumé du reste des paiements spéciaux.*

4. Le point sur le programme WISH

Faeza présente les détails du travail entrepris en relation avec la prolongation sans frais du programme WISH avec le FCDO. Il s'agit notamment de la soumission d'une proposition pour WISH 1 et WISH2Action qui prévoit des réductions substantielles du programme actuel à partir d'avril 2021, ce qui permettrait de s'assurer que les fonds disponibles (y compris les économies éventuelles) sont utilisés pour gérer un programme considérablement réduit jusqu'en mars 2022. Elle souligne que :

- En ce qui concerne le programme WISH2ACTION, la proposition vise à une liquidation du programme avec extension sans frais dans sept pays (Afghanistan, Bangladesh, Pakistan, Ethiopie, Mozambique, Zimbabwe et Zambie) ; une discussion est en cours pour accepter une liquidation retardée au Pakistan et en Ethiopie, en utilisant ce qui n'a pas été dépensé pour poursuivre le programme sur une plus longue période.
- Le lot 1 est un peu plus à court de fonds, deux de ses opérations en Côte d'Ivoire et au Cameroun devant se terminer en août et septembre 2021 ; et quatre de ses opérations continueront jusqu'en mars 2022 sur une base réduite au Tchad, en Mauritanie, au Nigeria et en RDC.
- Les services et les niveaux d'activité de l'IPPF seront réduits, mais le personnel du programme sera protégé jusqu'en décembre 2021.

Elle souligne que cette mesure vise essentiellement à donner au FCDO plus de temps pour prendre ses décisions en matière de financement et à reporter l'obligation de lancer les procédures de clôture en avril de cette année.

Elizabeth pose une question sur l'impact de l'impossibilité de voyager et comment le programme s'est adapté. Faeza confirme qu'il y a eu beaucoup de suivi à distance dans de nombreux pays avec des AMs qui ont été très réactives, mais le fait est que le suivi a été/est limité.

Alvaro ajoute que l'IPPF continue de lutter contre les coupes budgétaires du FCDO. Des alliés au Parlement [britannique] s'intéressent à l'affaire et l'IPPF a parlé au Guardian qui publiera bientôt un article.

Les membres remercient Faeza de son intervention.

Action: *Le C-FAR prend note de la mise à jour fournie par l'équipe du programme WISH (Lot 1 et Lot 2)*

5. Politique d'investissement

Les membres délibèrent sur la mouture révisée et conviennent avoir désormais un document de travail solide qui peut être utilisé pour commencer le processus d'appel à manifestation d'intérêts (AMI) auprès de sociétés de gestion de fonds afin de prendre en charge les placements au nom de l'IPPF. Ils reconnaissent également et approuvent le plan d'action présenté avec la politique.

Les membres conviennent :

- de nommer un membre du C-FAR pour aider le personnel à élaborer les attributions nécessaires à la sélection de la société de gestion de fonds
- qu'il sera utile d'avoir autant de personnes impliquées dans le processus d'entretien après que la shortlist (présélection) ait été établie.

et recommandent de programmer les entretiens de manière à ce que plus d'un membre du C-FAR puisse participer au panel de sélection.

Action :

En conformité avec les discussions et accords ci-dessus, le C-FAR accepte d'approuver les prochaines étapes suivantes :

- *Adopter la politique d'investissement provisoire actuelle en attendant l'avis des professionnels de l'investissement que l'IPPF se propose d'engager comme gestionnaires d'investissement.*
- *Nicolette Loonen, membre du C-FAR, de s'associer au personnel pour élaborer l'AMI et appuyer le processus de présélection.*
- *Le personnel de tenir par courriel les autres membres du C-FAR au courant et de les inviter à participer aux entretiens avec les cabinets de gestion d'investissement présélectionnés.*

6. Politique de trésorerie

Le projet de politique de trésorerie est présenté au C-FAR par Jane. Il est souligné que l'objet de la politique de trésorerie est d'optimiser la gestion des liquidités de l'IPPF et minimiser les risques inhérents, en particulier le risque de change, et d'utiliser les fonds excédentaires conformément à la politique d'investissement à l'aide d'instruments de trésorerie simples. Il est en outre souligné que la clé d'une bonne gestion de trésorerie est d'avoir une prévision de trésorerie fiable, ce que nous n'avons pas actuellement mais que nous espérons avoir bientôt.

Jane souligne la nécessité d'envisager de consacrer des ressources à la gestion de trésorerie, des paiements et des changes/devises.

Action: *Le C-FAR examine et recommande au Conseil d'administration la politique de trésorerie à fins d'approbation.*

7. Audit interne – renforcement de la surveillance des fraudes et des fautes professionnelles

Un document sur le renforcement de la surveillance globale des fraudes et des fautes professionnelles est présenté au C-FAR par Varun. Ce dernier souligne que le document est uniquement à fins d'information et qu'aucune allocation supplémentaire n'est nécessaire (comme il est suggéré dans le document), les besoins d'allocation étant prélevés sur les fonds mis à disposition dans le cadre du budget de renforcement des systèmes désigné [approuvé ?] par le Conseil lors de sa précédente réunion. Il informe le Comité qu'il est proposé que le rôle aujourd'hui assumé par le Directeur, Finance & Technologie, à la place de la Directrice, Affaires juridiques, Risques et conformité, sera pris en charge par la personne déployée par RSM Risk Assurance LLP pendant une brève période. Il poursuit en soulignant que cela améliorera considérablement la capacité de l'IPPF à répondre à ses donateurs et à la Charity Commission et à améliorer le suivi à l'échelon national.

Nicolette demande si l'IPPF enfreindrait les trois lignes de défense – (i) gestion, (ii) audit interne, (iii) audit externe – en externalisant cette responsabilité managériale à son auditeur interne ? Mark explique que pour s'assurer qu'il n'y aura pas de conflits d'intérêt, un autre membre de l'équipe de RSM a été engagé pour s'acquitter de cette fonction. Il souligne que l'équipe d'audit interne de RSM Risk Assurance voudra toujours, à un moment donné, auditer le mécanisme de réponse à la fraude, mais ce ne sera pas avant un an ou plus, et cette mesure immédiate permettra à l'IPPF de mieux répondre aux conditions réglementaires et à celles de ses donateurs.

Elizabeth déclare être heureuse que ce point ait été présenté au Comité en tant que point d'information à fins de commentaires. Elle ajoute qu'étant donné qu'il s'agit avant tout d'une fonction managériale, c'est à la direction qu'il revient d'en décider.

Alvaro, en réponse à la question de Lakshan, déclare que cet arrangement d'externalisation se poursuivra pendant un minimum de six mois, étant donné que la surveillance est habituellement assurée par la Directrice, Affaires juridiques, Risques et conformité, mais que cette personne est en congé maladie longue durée.

Action : *Le C-FAR prend note de la proposition visant à renforcer la fonction de surveillance globale.*

8. Parcours financier

Elizabeth invite Varun à informer le Comité, ajoutant que le document propose une vision passionnante de notre avenir. Elle dit sa préoccupation quant au fait qu'il y a trop de priorités élevées et immédiates, ce qui pourrait nécessiter une réflexion plus fine sur ce qui peut être accompli dans le temps imparti.

Varun reconnaît qu'il y a trop de hautes priorités, mais certaines d'entre elles tiennent à des actions limitées dans le temps que l'organisation s'est déjà engagée à mettre en œuvre. Il s'agit notamment de l'outil de planification et de budgétisation qui aurait dû être prêt :

- a) pour le 1^{er} trimestre afin de présenter les prévisions budgétaires au C-FAR – mais qui sera désormais prêt pour le 2^{ème} trimestre.

- b) pour que les plans et budgets 2022 du Secrétariat, et ensuite ceux de 2023-25, soient prêts les premiers en août 2021 et les seconds en juin 2022 — afin qu'ils soient compilés, collationnés et analysés de façon homogène.

Il ajoute que l'équipe finance ajustera les calendriers au fur et à mesure de la mise en œuvre des tâches identifiées. Il déclare que l'une des contraintes majeures tient à la capacité interne, car la majorité du travail doit être réalisée par des équipes, dont les équipes programmatiques, qui ont déjà des emplois du temps chargés. Pour que tout fonctionne au mieux, l'équipe finance s'efforce de recruter des membres des équipes régionales et mondiales, pour lesquelles des dispositions d'appui adéquates devront être mises en place.

Varun explique ce que le parcours financier s'efforce de réaliser et informe le Comité que l'équipe finance tiendra le Comité et l'équipe de direction informés de toutes les mesures prises, des progrès réalisés dans chacun des domaines et des défis s'il y en a.

Varun confirme que les exigences budgétaires actuelles sont des estimations et qu'elles changeront au fur et à mesure que l'équipe commencera à mettre en œuvre les différents éléments du parcours. Il souligne que les fonds destinés au parcours financier seront prélevés sur le budget de renforcement des systèmes (Solution # 7) recommandé par le C-FAR et approuvé par le Conseil lors de sa réunion des 3-4 mars 2021. Il confirme que, pour l'instant, aucune allocation de fonds supplémentaire n'est nécessaire.

Les membres félicitent l'équipe finance d'avoir élaboré un document aussi ambitieux et intéressant. Ils disent craindre cependant que le budget ne soit pas suffisant pour réaliser l'ambition affichée sur le papier, mais ils notent que les avancées et toute demande supplémentaire leur seront présentées le long du parcours.

Alvaro à son tour félicite Varun et Jane, ajoutant que le document est une proposition détaillée et courageuse qui fut extrêmement bien accueillie par l'équipe de direction. Il ajoute qu'en présentant le document à l'équipe de direction et au C-FAR, l'équipe finance a démontré qu'elle était prête à être tenue comptable de sa mise en œuvre. Il souligne qu'à l'instar du C-FAR, un Comité pouvant servir de modèle en matière de fonctionnement à d'autres Comités, il espère que ce document incitera d'autres équipes à présenter des feuilles de route similaires, par exemple dans le domaine de la gestion des RH.

Au nom du Comité, Elizabeth fait part à son tour de son appréciation et de son enthousiasme pour cette feuille de route.

Jane reconnaît que l'équipe finance a été ambitieuse, mais que ceci ne faisait que conduire l'IPPF là où elle doit se trouver en tant qu'organisation, à savoir une équipe financière qui fonctionne correctement et qui s'améliore continuellement. Elle demande à tous et toutes de ne pas sous-estimer l'impact de ce changement sur l'équipe financière et le risque d'épuisement professionnel qu'il comporte. Elle souligne que tous ses collègues des services financiers (dans l'ensemble du Secrétariat) sont enthousiastes et très engagés. Elle informe également le Comité de la création de la "famille finances", un groupe qui se réunit tous les quinze jours et fait le point sur les progrès réalisés dans le cadre du parcours financier. L'équipe financière de Londres s'est rendue compte que les équipes financières du Secrétariat sont focalisées davantage sur les AM tout en ayant le sentiment de faire partie

d'une équipe beaucoup plus grande étant donné qu'elles se sont jointes à nous dans ce parcours vers l'unification de la fonction finance au sein d'un Secrétariat unifié.

Elizabeth ajoute qu'elle encourage l'IPPF à ne pas nécessairement faire les choses comme par le passé. Elle déclare que les équipes ne doivent pas avoir l'impression que le périmètre actuel est le seul à l'intérieur duquel elles doivent travailler. Elle encourage les équipes à faire preuve de souplesse et déclare que le Comité les soutiendra. Elle s'est engagée à être un partenaire et de présenter ces changements au Conseil de telle sorte que nous puissions créer un système et un partenariat fluides et adaptés aux besoins de notre époque.

Action : *Le C-FAR prend note du document sur le parcours financier.*

9. Confirmation de la date de la prochaine réunion du C-AFR

Action : *Le Comité confirme la date de sa prochaine réunion, soit le 7 mai 2021.*

10. Questions diverses

Varun présente le document relatif à l'allocation d'une somme de US\$ 93 781 à la Grenada Planned Parenthood Association (GPPA) prélevés sur les fonds affectés de US\$ 500 000 alloués par le C-FAR et approuvés par le Conseil sur les réserves générales de l'IPPF afin de permettre la transition, **de WHRO vers l'IPPF, des prêts existants accordés par WHRO aux AM qui restent avec l'IPPF**. Il informe le Comité qu'étant donné que le fonds n'était destiné qu'aux prêts existants de WHRO aux AM et que la GPPA n'avait pas de prêt et n'était pas une AM, la direction de cette dernière a demandé à la Présidente du Conseil de l'IPPF, à la Présidente du C-FAR et à la Trésorière d'approuver le prêt à la Grenada Planned Parenthood Association (GPPA). La proposition de prêt - à un taux d'intérêt de 2,3% par an remboursable dans les trois ans suivant le prêt, c'est-à-dire le 31 mars 2024, a été approuvée.

Action : *Le C-FAR prend note de la décision d'accorder à la GPPA un prêt de US\$93 781 à un taux d'intérêt annuel de 2,3 %, à rembourser sur trois ans sur le fonds affecté correspondant.*

Il n'y a pas de questions et la réunion est close.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DES FINANCES,
DE L'AUDIT ET DES RISQUES (C-FAR)
Vendredi 14 mai 2021

2.4 Questions émanant des réunions précédentes

Une seule question est soulevée qui concerne l'allocation budgétaire supplémentaire pour la solution # 7, ainsi qu'il est indiqué ci-dessous.

e) **Allocation budgétaire supplémentaire à la Solution # 7**

Suite au prélèvement précédent de fonds sur les réserves générales, l'équipe de direction a convenu de demander un prélèvement supplémentaire de US\$ 1 million au 31 décembre 2020, afin de garantir qu'il y ait suffisamment de fonds pour financer toutes les initiatives de renforcement des systèmes prévues dans le cadre de la solution n° 7.

Le C-FAR délibère et convient de recommander l'approbation de ce prélèvement supplémentaire.

Action : *Les membres du C-FAR recommande un prélèvement supplémentaire de US\$ 1 million sur les réserves générales pour la solution 7, au 31 décembre 2020.*

3. Etats financiers de l'exercice finissant le 31 décembre 2020

Varun présente les points suivants à fins d'examen et de recommandation du C-FAR :

a) **Continuité d'exploitation**

Dans le cadre des obligations de l'audit statutaire 2020, la direction a préparé et présenté une note détaillée certifiant que l'IPPF est toujours en activité (*note de continuité d'exploitation*) malgré la pandémie due à la COVID 19. Au cours des deux dernières années, cette note a été soumise à un examen plus approfondi par Deloitte.

Le Comité est informé que cette note est présentée à Deloitte à titre d'évaluation effectuée par la direction et le Conseil d'administration sur la base des informations actuelles relatives à l'avenir à leur disposition.

b) **Etats financiers de l'exercice finissant le 31 décembre 2020**

Craig présente au C-FAR le rapport du cabinet d'audit en insistant sur les messages clés suivants :

- **Etat de l'audit** : L'audit est quasiment terminé mais certains travaux n'ont toujours pas été réalisés. Ce retard est imputable à des actions menées à la fois par l'IPPF et par Deloitte. Il souligne que, bien qu'il ne soit pas en mesure d'approuver l'audit avec les informations à sa disposition aujourd'hui, aucun problème pouvant avoir un impact matériel sur les chiffres n'a été soulevé. Il déclare que Deloitte a pour objectif de donner son approbation finale d'ici le 21 mai 2021.

- **Risques significatifs** : communiqués initialement sont restés les mêmes et ont été examinés en détail dans le cadre des procédures d'audit. Deloitte a identifié deux éléments non régularisés, mais aucun problème important n'a été relevé à ce jour.
- Autres domaines d'attention :
 - **Évaluation du passif du régime de retraite** - bien que nous ayons noté que l'hypothèse de mortalité se situait en dehors de la fourchette prévue, dans l'ensemble, nous sommes convaincus que les hypothèses sont appropriées et se situent dans une fourchette matériellement correcte.
 - **Nexus** - en raison de la manière dont le protocole d'accord de Nexus a été approuvé, Deloitte estime désormais que l'IPPF est un agent de Nexus. Cette opinion a été confirmée par l'avis juridique reçu par la direction. C'est la raison pour laquelle les produits et charges ont été traités comme tels dans les états financiers de cette année. Une version signée du **nouveau protocole d'accord** a désormais été communiquée par la direction à Deloitte. Cependant, étant donné qu'il s'agit d'un nouveau protocole d'accord (et non d'une mise à jour de l'ancien), il s'agit de ce que Deloitte appelle un événement postérieur à la date de clôture du bilan qui ne nécessite donc aucun changement dans les comptes. Cependant, lors de l'exercice prochain, pour ce qui concerne Nexus, vous pourrez constater les chiffres bruts des produits et charges dans les états financiers.
- Recommandations incluses pour les exercices précédents et pour celui-ci, ainsi que les mesures de suivi prises par la direction.
- Et enfin, certains éléments non régularisés sont présentés à la page 53. L'audit n'est pas entièrement conclu mais, en l'état, les listes finales n'ont pas d'impact matériel sur les comptes et la direction a indiqué qu'il n'y aura pas de régularisation.

Les membres sont invités à faire des commentaires et/ou poser des questions. Nicolette pose une question sur les problèmes identifiés en 2018/19 et toujours non résolus en 2020 ; est-ce qu'ils affectent l'audit et est-ce que des recommandations ont été émises pour les résoudre. Craig répond qu'il est satisfait des mesures prises à ce jour par la direction et qu'une majorité des points a déjà été traitée et close. Les points restants n'ont pas d'impact matériel sur l'audit.

Varun ajoute que si l'on regarde les chiffres, la courbe des revenus montre que malgré l'année COVID, l'IPPF termine l'année avec des recettes légèrement plus élevées que l'année dernière. Il souligne également que du côté des dépenses, la tendance indique que l'IPPF a transféré des sommes plus élevées aux AM et à ses partenaires en 2020 qu'en 2019, soit 73% en 2020 contre 68% en 2019 et que de la même manière, les dépenses du Secrétariat se situent à 27% en 2020 contre 33% en 2019, soit une réduction de 6%. Cette tendance est signe que les efforts entrepris pour évoluer vers une organisation plus centrée sur les AM sont en train de porter leurs fruits. Varun souligne également l'IPPF se trouve en fin d'exercice financièrement plus forte et avec des

réserves plus élevées qui se situent effectivement dans la fourchette approuvée de US\$ 18 M – US\$ 24 M.

Il n'y a pas d'autres questions. Les décisions suivantes sont prises par le C-FAR.

Action : Le C-FAR recommande au Conseil d'administration qu'il approuve :

1. La recommandation des auditeurs fournie dans le cadre de l'audit actualisé.
2. La note sur la continuité d'exploitation dans les états financiers 2020
3. Les états financiers provisoires de l'exercice finissant le 31 décembre 2020.

Action : Le C-FAR approuve que soit déléguée au Trésorier de l'IPPF, à la Présidente du C-FAR et au Directeur général l'autorité d'examiner les derniers états financiers audités, de requérir l'accord du C-FAR eu égard à tout changement éventuel dans les états financiers et de recommander la version finale des états financiers à l'approbation du Conseil d'administration.

4. Renforcer le dispositif d'assurance

Un plan d'actualisation du dispositif d'assurance de l'IPPF, soulignant les initiatives à prendre à court, moyen et long terme, est présenté au C-FAR. Il est demandé au Comité d'examiner les initiatives et de recommander au Conseil d'approuver un financement à hauteur de US\$350 000 dollars pour soutenir ces initiatives tout au long de l'année.

Alvaro souligne qu'étant donné la surveillance de l'IPPF exercée par la Charity Commission (CC) et les donateurs en raison du grand nombre d'incidents de fraude et de malversations récemment révélés, l'IPPF n'a pas d'autre choix que de mettre proactivement en place un dispositif d'assurance solide. Il souligne que récemment, la Présidente du Conseil, le Trésorier, la Présidente du C-FAR et le DG ont dû assister à une visite de conformité et à une réunion d'inspection menées par la Charity Commission sur les progrès réalisés dans le cadre d'un tel cas. Il mentionne que si la Commission n'est pas satisfaite des mesures prises par l'IPPF, elle pourrait alors ouvrir une enquête formelle sur l'IPPF.

Après une délibération détaillée, les membres du C-FAR conviennent de prendre les mesures suivantes :

Action : Le C-FAR recommande au Conseil d'administration de l'IPPF qu'il approuve un financement supplémentaire de \$US 350 000 pour la mise en œuvre des initiatives identifiées visant à renforcer et/ou construire le mécanisme d'assurance de l'IPPF.

5. Mise à jour sur la stratégie d'investissement

Toutes les actions et mesures importantes prises par le sous-comité mis en place par le C-FAR font l'objet d'une délibération. Dans le cadre de son travail d'élaboration des attributions/termes de référence, le sous-comité a souligné certaines modifications à apporter à la politique d'investissement provisoire. Ces changements font l'objet d'une discussion. Il est convenu que le projet de politique d'investissement modifié sera recommandé à l'approbation du Conseil, sous réserve que si le gestionnaire de fonds [en attente de nomination], suggère des amendements à la politique, ceux-ci seront également présentés à l'approbation du Conseil lors de sa prochaine réunion.

Il est également souligné qu'il est nécessaire d'organiser un atelier d'une ou deux heures avec le Conseil afin de se faire une idée de son attitude vis-à-vis des risques et de renforcer la sensibilisation de ses membres aux risques. Elizabeth suggère que l'atelier soit organisé avec le Conseil et que les membres du C-FAR y soient également conviés. Tout le monde est d'accord et il est précisé que l'atelier ne doit pas seulement couvrir les risques financiers, mais aussi les risques globaux pour l'organisation dans son ensemble.

Alvaro ajoute que Kate va proposer une réunion extraordinaire du Conseil en septembre à laquelle se greffera une réunion conjointe de deux heures avec le Comité des politiques, de la stratégie, et des investissements (C-SIP) afin de parler du nouveau cadre stratégique. Il suggère qu'il serait possible, lors de la même réunion, d'organiser une session supplémentaire de deux heures conjointement avec le C-FAR sur l'évaluation plus large des risques auxquels peut être confrontée l'organisation.

Conformément à ce qui précède, le C-FAR approuve les mesures suivantes :

Action :

Le C-FAR recommande au Conseil d'administration qu'il approuve le projet de politique d'investissement.

Le C-FAR accepte la suggestion du sous-comité :

- a) d'identifier le gestionnaire de fonds après lancement d'un appel d'offres fermé*
- b) recommander un atelier/formation de deux heures sur la gestion des risques, atelier qui sera organisé conjointement pour le Conseil d'administration et les membres du CFAR.*

6. Rapport d'incidents fin mars 2021

Vanessa Stanislas présente deux documents sur la gestion des incidents. Elle attire l'attention des membres sur le nouveau rapport trimestriel qui demande une contribution des membres. Elle souligne le travail significatif réalisé par la Région du Monde arabe qui a clôturé 37 dossiers au cours de la période, dont 15 concernant l'année 2019.

Elle souligne également que le nouveau système de signalement sécurisé a été lancé avec succès le 28 avril et qu'il est désormais opérationnel, et que le nouveau microsite/pôle de ressources protection et de gestion des incidents a lui aussi été lancé.

Lorsqu'on lui demande la raison pour laquelle un si grand nombre de dossiers ont pu être clos, Vanessa souligne le changement de leadership dans la région qui a donné la priorité à ce travail. Alvaro souligne également la décision de ce Comité de demander de ne pas accepter de plaintes anonymes pendant les six prochains mois dans cette région, afin que la direction puisse se concentrer sur la clôture rapide de tous les incidents en cours.

Le C-FAR remercie Vanessa pour son rapport et pour le travail effectué.

Point d'information : *Le C-FAR prend note des rapports d'incidents reçus.*

7. Actualisation financière au 31 mars 2021 et prévision budgétaire au 1^{er} trimestre 2021

Varun présente les principaux points de la toute première mise à jour financière du Secrétariat unifié pour le 1^{er} trimestre 2021 ainsi que les prévisions financières pour la même période. Il remercie le Comité de son soutien sans faille à l'équipe qui a réalisé ce projet. Il souligne que davantage de travail est nécessaire sur ces deux rapports, y compris en ce qui concerne le renforcement des capacités des responsables budgétaires.

La mise à jour financière et les prévisions trimestrielles sont examinées en détail. Parmi les points forts de la mise à jour financière pour le 1^{er} trimestre 2021, on peut citer :

- a) En termes de recettes, l'IPPF est en avance sur son budget 2021, ceci étant dû en grande partie aux versements de fonds plus tôt que prévu par les donateurs ; et elle est en retard sur ses dépenses, dépenses du Secrétariat et versements des subventions aux AM inclus.
- b) En ce qui concerne le deuxième versement aux AM, étant donné la situation actuelle liée au COVID dans de nombreux pays, la direction a accepté, comme l'année précédente, que les AM reçoivent 50 % du deuxième versement de leur subvention non restreinte, qu'elles aient ou non à soumettre un rapport d'audit. Cela devrait stimuler les dépenses au cours des deux prochains mois.
- c) Les subventions supplémentaires de US\$1 million en provenance du Japon, l'une pour l'Afghanistan et l'autre pour l'Iran, ont été reçues. Sur ce montant, il est possible que l'IPPF doive restituer \$1 million, au cas où elle ne trouverait pas de mécanisme sûr lui permettant de débloquer les fonds vers l'Iran en raison des sanctions en cours.
- d) L'IPPF a contracté un petit prêt de \$3 millions auprès du CIFF (Children's Investment Fund Foundation) pour soutenir le programme WISH. L'une des conditions financières de ce prêt est que l'IPPF conserve un minimum d'1½ fois le prêt en espèces, soit dans des fonds affectés soit dans les fonds généraux. Les tendances actuelles des flux de trésorerie montrent que cela ne présentera pas de difficultés.

Le C-FAR félicite l'équipe pour la présentation de ces rapports, ajoutant qu'il y a beaucoup d'informations et qu'il serait bon d'avoir, en sus du rapport complet, une synthèse succincte avec les principaux indicateurs de performance. Il est convenu de présenter un rapport plus concis au C-FAR et au CA, avec un message précis, et des informations supplémentaires pour la direction générale et les Régions.

Concernant les prévisions du premier trimestre, les points clés suivants sont évoqués :

- a) La première prévision du premier trimestre prend en compte 2 mois de dépenses et 10 mois de projection.
- b) Toutes les approbations du C-FAR/CA et de l'équipe de direction ont été prises en compte.
- c) Un effort manuel important est aujourd'hui nécessaire pour générer ce rapport. Nous espérons qu'à l'avenir l'élaboration du rapport sera de plus en plus facile et que l'accent sera mis sur l'analyse.
- d) Les principales tendances sont :

- Un financement supplémentaire de \$5,1 millions disponible dans le cadre des fonds de base non restreints.
- Des régularisations effectuées dans différentes parties du budget en raison de changements dans les projets restreints.
- Cependant, le FCDO/DFID a annulé notre projet ACCESS mais l'impact de cette annulation n'apparaît dans cette prévision trimestrielle.

Le premier rapport de prévisions trimestriel est examiné en détail par le Comité. Il est convenu que :

- a) le C-FAR ne recommandera pas les chiffres prévisionnels à l'approbation du Conseil d'administration,
- b) les chiffres du budget prévisionnel seront téléchargés dans le système **NetSuite** afin de pratiquer des contrôles budgétaires au niveau des transactions et
- c) la direction présentera les écarts budgétaires dans les prochains comptes de gestion.

Action : Le C-FAR prend note :

- a) de la mise à jour financière pour le premier trimestre 2021
- b) des prévisions financières pour le 1^{er} trimestre 2021

8. Chiffres de gestion prévisionnels 2022

Les recettes non restreintes totales estimées de l'IPPF pour l'exercice 2022 et les allocations prévisionnelles aux Associations membres / partenaires collaborateurs et au Secrétariat en conformité avec les trois flux de financement tels qu'ils furent approuvés à New Delhi, sont présentées au C-FAR. Parmi les principaux points du rapport, notons :

- a) Grâce aux efforts de l'équipe chargée de la levée de fonds, l'IPPF prévoit des chiffres nettement meilleurs pour ses projets en 2022
- b) Le recouvrement des charges des projets restreints devrait baisser en raison de la diminution du nombre de projets restreints
- c) Les subventions aux Associations membres dans le cadre du Flux 1 sont en baisse, car les subventions aux pays à revenu élevé (à hauteur de \$1,5 million) ont désormais été transférées au Flux 2 (alors qu'elles étaient précédemment affectées au Flux 1).
- d) L'allocation au Flux 2 a été augmentée afin d'ajuster plus facilement les allocations dans l'éventualité d'une baisse des financements gouvernementaux.

Bience demande si l'impact de la suppression de la règle du bâillon mondial a été pris en compte lors de la projection des recettes non restreintes 2022. Varun répond qu'USAID donne davantage de fonds restreints que de fonds non restreints. C'est pourquoi aucun financement supplémentaire d'USAID n'a été inclus dans les projections actuelles.

Il n'y a pas d'autres questions de la part du Comité et le C-FAR propose la recommandation.

Action : Le C-FAR recommande au Conseil d'administration qu'il approuve les chiffres de gestion prévisionnels 2022 de US\$ 64 962 000 non restreints ainsi que les allocations globales aux trois flux.

9. **Confirmation de la date de la prochaine réunion du C-AFR**

Bience demande si les réunions du C-FAR peuvent avoir lieu un autre jour que le vendredi, afin que les membres puissent facilement voyager le week-end. Varun accepte que cette possibilité soit étudiée pour la prochaine réunion.

Action : Varun de confirmer la date de la prochaine réunion avec le Comité.

10. **Questions diverses**

Dans le cadre des questions diverses, un document supplémentaire sur "le soutien de l'IPPF aux travailleur-se-s du sexe dans leur conflit juridique" fait l'objet d'une discussion. Alvaro, informe le Comité qu'il s'agit d'un cas de 261 travailleur-se-s du sexe en France, qui n'a pas été retenu par les tribunaux français. Cependant, la Cour européenne des droits de l'homme a été saisie de l'affaire. Les travailleur-se-s du sexe ont demandé à l'IPPF une lettre de soutien. Alvaro alerte le Comité sur le fait que cette question pourrait suivre son cours, étant donné que des problèmes similaires existent dans de nombreux autres pays et que cette question ne fait pas l'unanimité parmi les membres.

L'IPPF, en consultation avec la Présidente du Conseil d'administration, le Trésorier et la Présidente du CSIP, accepte d'apporter son soutien. Kate demande que cette question soit soulevée avec le C-FAR en tant que possible risque.

Le C-FAR prend note du document et convient qu'il s'agit de questions sur lesquelles l'IPPF doit être prête à prendre un risque supplémentaire.

Il n'y a pas de questions supplémentaires et la réunion est close.